

## OUI à une véritable réforme du lycée, concertée et non imposée.

Les personnels du Lycée Camille Saint-Saëns expriment leur inquiétude quant aux conséquences dramatiques de la réforme annoncée des lycées. Ils constatent par ailleurs que le contenu de cette réforme n'a pas fait l'objet d'une véritable discussion avec les enseignants, ce qui a amené les organisations représentatives d'une large majorité du personnel à quitter la table des négociations. Ils dénoncent enfin le caractère perlé, diffus et contradictoire des annonces ministérielles, qui ruine toute possibilité d'une vision cohérente de la place du lycée dans l'ensemble du parcours d'études, de la maternelle au supérieur.

➔ **NON** aux suppressions de postes et au recours abusif aux heures supplémentaires. **NON** à la modification des statuts et des règles de mutation.

**OUI** au maintien des décrets de 1950 fixant les obligations de service hebdomadaires à 15 heures pour les agrégés et 18 heures pour les certifiés. **OUI** à la liberté pour le professeur de caler dans la semaine l'organisation des rencontres avec les parents et les concertations pédagogiques. **OUI** au maintien des mutations basées sur un barème national et contrôlées par des commissions paritaires.

➔ **NON** à plus de contrôle continu. **NON** à la disparition des trois voies de formation générale, technologique et professionnelle. **NON** à la disparition des séries L, ES, S et STG. **NON** à la disparition des SES, mais aussi, à différentes étapes de la formation, des sciences, des mathématiques et de l'histoire-géographie du tronc commun.

**OUI** au maintien d'un baccalauréat national qui offre à tous les mêmes chances d'accès à l'enseignement supérieur. **OUI** à un enseignement qui peut inclure progressivement, sur les trois années du lycée, un parcours modulaire, mais sans dénaturation des séries L, ES, S et STG. **OUI** à un rééquilibrage raisonné des séries qui leur conserve néanmoins leur coloration littéraire, économique et sociale, scientifique et technique. **OUI** à un enseignement qui couvre un champ intellectuel et disciplinaire suffisant pour permettre aux futurs citoyens un accès critique et responsable à un monde de plus en plus complexe.

➔ **NON** à la diminution de l'horaire élève, **NON** à l'enseignement modulaire et semestriel, **NON** à l'annualisation du temps de travail et à l'élargissement des missions de l'enseignant et **NON** à la suppression des CPE et des Copsy, autant d'éléments qui nous entraînent vers une dégradation générale des conditions de travail :

- **Pour les enseignants** : **par** l'augmentation du nombre d'élèves et de groupes ; **par** l'impossibilité de tout suivi sérieux de chaque élève ; **par** l'augmentation du temps de présence dans les établissements en raison des nouvelles contraintes d'adaptabilité à l'offre modulaire ; **par** l'obligation d'une flexibilité pédagogique intenable face à des groupes à géométrie et à niveau de connaissances et de compétences variables.

- **Pour les administrations** : **par** la lourdeur organisationnelle liée à l'obligation de modifier les emplois du temps en cours d'année scolaire ; **par** les contraintes nouvelles qu'impose l'augmentation du nombre des bilans administratifs (quatre conseils de classe par an au lieu de trois, une semaine banalisée dont les contours demeurent opaques).

- **Pour les élèves SURTOUT** : **par** la disparition du groupe classe, qui est resté, tout au long de leur scolarité maternelle, primaire et secondaire, leur repère social essentiel à l'école ; **par** le changement déconcertant de professeurs et de groupes en milieu d'année auquel il n'est pas sûr qu'ils soient prêts ; **par** la disparition des séries, et notamment de la série technologique, qui risque d'aboutir à des parcours sans cohérence et sans projet défini de poursuite d'études ; **par** le risque de voir les élèves en difficulté couler faute d'un temps annuel suffisant pour progresser dans les différentes matières ; **par** le danger de voir les élèves les plus défavorisés d'un point de vue socio-économique avoir moins de choix (en raison de l'autonomisation financière des établissements) et faire les mauvais choix (par manque de connaissance du système scolaire et des débouchés)

➔ **NON** aux suppressions de postes et à la compression des personnels, qui entraîne l'augmentation des effectifs par classe et nuit à la qualité de l'enseignement. **NON** aux heures supplémentaires, qui évitent toute revalorisation globale des salaires. **NON** à de nouveaux concours de recrutement qui dévalorisent les connaissances disciplinaires au profit de l'adaptabilité aux « besoins de l'employeur ». **NON** à l'idée d' « épreuves régionales » qui tendraient à remettre en cause le caractère national des concours. **NON** à une embauche sur entretien avec les chefs d'établissement sur le modèle du secteur privé.

**OUI** à un professeur qui maîtrise les connaissances théoriques liées à sa matière et qui saura donc faire face à un public scolaire exigeant et curieux à qui il saura inspirer l'envie de progresser dans son apprentissage.

➔ Nous disons aussi **NON** à la généralisation des BACPRO 3 ans et à la suppression des BEP. **NON** au service minimum instauré dans le 1<sup>er</sup> degré. **NON** à la suppression des RASED.

Notre vision est celle d'une école du service public :

- ➔ ouverte à tous,
- ➔ fondée sur un enseignement de qualité,
- ➔ soucieuse de former les membres responsables d'une communauté de citoyens,
- ➔ consciente de ses valeurs fondées sur une culture universaliste et républicaine.

**Nous n'accepterons pas une réforme fondée sur une simple logique comptable de réduction budgétaire !**